

“ À l’épreuve de “ crises agricoles ” : la gestion confinée d’introductions de pathogènes des cultures ”

Giovanni Prete

► To cite this version:

Giovanni Prete. “ À l’épreuve de “ crises agricoles ” : la gestion confinée d’introductions de pathogènes des cultures ”. *Terrains et Travaux : Revue de Sciences Sociales*, ENS Cachan, 2012, pp.35-51. halshs-01239096

HAL Id: halshs-01239096

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01239096>

Submitted on 7 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Auteur : Giovanni Prete

Titre : « À l'épreuve de « crises agricoles » : la gestion confinée d'introductions de pathogènes des cultures. »

In Terrains & travaux 1/2012 (n° 20), pp. 35-51

Résumé :

Dans une perspective de sociologie de l'action organisée et de sociologie du risque, cet article analyse les modalités de gestion de foyers d'introduction de pathogènes des cultures dans deux territoires agricoles. Il analyse l'introduction de ces pathogènes comme des épreuves qui révèlent le fonctionnement confiné des systèmes d'actions des territoires concernés. En particulier, l'article montre notamment que les autorités administratives et professionnelles, en développant un cadrage en termes de « crises agricoles », cherchent à ce que les actions entreprises pour lutter contre les introductions de pathogènes perturbent à minima les relations stabilisées ainsi que l'orientation productiviste des systèmes de production agricole locaux, et tendent à mettre au second plan les enjeux sanitaires ou environnementaux.

Des introductions d'entités biologiques pathogènes pour les cultures ont lieu chaque année sur les territoires agricoles. Nombre d'observateurs ont insisté sur leur possible multiplication, liée à l'accroissement des échanges internationaux (Waage et Mumford, 2008), au changement climatique (Gregory, Johnson *et al.*, 2009), à la remise en cause des moyens de lutte chimique (Anderson, Cunningham *et al.*, 2004), ou encore à la spécialisation des espaces de production agricole et horticole (Altieri et Nicholls, 2001). Dans le monde administratif comme dans la littérature professionnelle et scientifique, ces introductions restent largement décrites dans leurs conséquences négatives¹. Il est par exemple mis en avant qu'elles peuvent occasionner des pertes financières directes (pertes de rendement des cultures) et indirectes (le coût de la lutte sanitaire) qui sont, à l'échelle mondiale, de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards de dollars par an (Pimentel, Zuniga *et al.*, 2005). Au niveau des territoires touchés, ces introductions sont également considérées comme des événements problématiques. Elles sont généralement suivies de la mise en place de mesures d'éradication par les pouvoirs publics, d'actions syndicales visant à obtenir des indemnités financières, ou encore de réunions d'acteurs du développement agricole visant à définir des stratégies de lutte efficaces.

Ce n'est pas nier les conséquences financières ou agronomiques de ces entités biologiques que de souligner que leur caractère problématique est une construction : leur existence et leur pathogénéicité sont intimement liées aux systèmes technico-économiques dans lesquels elles s'inscrivent, qui comprennent des hommes, des aéroports, des schémas de sélection variétaux ou encore des systèmes de production intensifs (Akrich, 1989). Cette perspective, qui rejoint celle d'autres chercheurs intéressés par la prise en charge d'enjeux sanitaires (Barbier, 2003 ; Gilbert et Henry, 2007), permet de considérer la découverte d'un pathogène comme une épreuve collective dont l'irruption révèle des relations entre acteurs et la manière dont ils problématisent leur environnement. Par cette qualité d'épreuve collective, les foyers de pathogènes constituent des situations intéressantes d'observation de l'évolution des mondes agricoles.

En France, les introductions d'entités pathogènes des cultures ont été prises en charge collectivement dans un cadre corporatiste et productiviste (Fourche, 2005) donnant peu de places aux acteurs non agricoles et à des problématizations ouvertes à des dimensions écologiques ou sanitaires (effet de l'introduction et de la lutte sur la biodiversité ou sur la santé publique, facteurs structurels de fragilisation des systèmes de production, etc.). Dans cet article, nous allons interroger la manière dont de tels acteurs et de telles problématizations sont pris en compte aujourd'hui. Pour cela, nous allons reconstituer les mobilisations d'acteurs autour de deux cas d'introduction, attentif à prendre en compte l'hétérogénéité des mobilisations et des problématizations à l'œuvre². Dans une perspective de sociologie de l'action organisée (Crozier et Friedberg, 1977 ; Friedberg 1993) et de sociologie du risque (Borraz 2008), nous montrerons que l'épreuve des pathogènes révèle un fonctionnement très confiné des systèmes d'actions des territoires concernés, c'est à dire leur faible ouverture à des acteurs porteurs de visions alternatives à celles portées par les organisations

¹ Pour limiter ces introductions tout en préservant un régime libéral des échanges commerciaux, de nombreuses institutions internationales et nationales ont été mises en place depuis le XIXe siècle (Castonguay 2005 ; MacLeod, Pautasso *et al.*, 2010). En France, c'est tout particulièrement le ministère de l'agriculture et son Service de la Protection des Végétaux qui ont été principalement en charge de cet enjeu.

² Cet article a été écrit en mobilisant des éléments d'une thèse de sociologie (2010) financée par l'INRA. Il repose sur l'exploitation d'une partie des entretiens réalisés (n>150), sur l'exploitation d'archives d'organisations professionnelles et scientifiques, sur l'analyse de la presse généraliste et professionnelle et, dans un des cas (TYLCV), sur l'observation de réunions professionnelles.

traditionnelles du développement agricole (Cerf et Lenoir, 1987). Nous insisterons sur le fait que cette faible ouverture implique à la fois un cadrage en terme de « crise » des foyers de pathogène par les organisations agricoles, un accès contrôlé aux espaces de négociation des mesures de lutte, enfin une sélection des incertitudes scientifiques et des acteurs de la recherche pertinents. Nous analyserons tout particulièrement les marges d'action limitées de ces acteurs lorsqu'ils cherchent à porter une problématisation alternative des pathogènes des cultures et montrerons comment leur ancrage local constitue à la fois une ressource et une contrainte dans ce travail de problématisation.

Des territoires agricoles à l'épreuve de pathogènes des cultures

Mobilisations autour d'un foyer de *Diabrotica* dans une zone céréalière

Découvert pour la première fois en Europe en Serbie au début des années 1990, la chrysomèle du maïs, autrement appelé *Diabrotica virgifera virgifera*, est un insecte ravageur du maïs³. En France, il est découvert une première fois en région parisienne en 2002. En 2003, un second foyer est découvert au mois de juillet en Alsace. Dans cette région, la culture de maïs est très répandue : culture techniquement maîtrisée, elle génère des marges brutes non concurrencées ; elle permet de valoriser, grâce à l'irrigation, des terres pauvres ; enfin elle demande relativement peu de temps et permet à certains agriculteurs d'être double-actifs ou de s'investir dans des fonctions plus politiques et syndicales.

Les représentants des maïsiculteurs s'engagent très rapidement après la découverte de l'insecte dans la négociation des mesures de lutte prises par les pouvoirs publics (Service National et Service Régional de la Protection des Végétaux). Un groupe de plusieurs organisations professionnelles agricoles se constitue qui comprend des représentants : de la Chambre d'agriculture du département ; d'une antenne locale d'un Institut Technique spécialisé dans les céréales ; de la branche départementale des syndicats majoritaires (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) et Jeunes Agriculteurs (JA)) ; enfin, d'un syndicat spécialisé, proche de la FDSEA.

En coordination, ces organisations prennent l'initiative de plusieurs actions. Premièrement, elles entament un travail d'information auprès des agriculteurs qui se traduit par la tenue, dès l'été, de réunions d'information et, à partir d'octobre 2003, par la mise en place d'une « cellule de veille technico-économique » qui a « *pour but de réunir les compétences identifiées sur la problématique chrysomèle afin d'apporter aux organismes intervenant sur le terrain les infos les plus utiles sur les points techniques et économiques* » (extrait document d'invitation). Deuxièmement, ces organisations professionnelles initient une réflexion sur les conséquences de la mise en place des mesures de lutte obligatoire préconisées par les pouvoirs publics⁴. Enfin, ces organisations – et plus particulièrement les organisations syndicales – s'engagent dans un processus de négociation d'indemnités visant à compenser les coûts occasionnés par la mise en œuvre de ces mesures de lutte.

La même année, dans une autre filière et sur un autre territoire, ce sont des entités organisationnelles proches qui se mobilisent suite à la découverte d'un virus de la tomate.

³ Les adultes, qui mesurent environ 7 mm, se nourrissent du maïs et d'autres plantes. Les larves créent des dégâts conséquents en attaquant les racines (impossibilité de récolte, fin de la croissance de la plante).

⁴ Un arrêté rend la lutte contre *Diabrotica* obligatoire sur tout le territoire national. Il définit des périmètres de lutte distincts dans lesquels des mesures de lutte (épandages de pesticides, rotations obligatoires) et de surveillance sont préconisées.

Un foyer de TYLCV dans une zone de production maraîchère

Le *Tomato Yellow Leaf Curl Virus* (TYLCV) est un virus qui attaque les solanacées, notamment les cultures de tomate. Il s'est développé dans le bassin méditerranéen occidental dans les années 1990 et est découvert pour la première fois en France en 1999, de manière sporadique et circonscrite, suite à l'importation de semences infectées. Au début des années 2000, à mesure du développement de son vecteur l'aleurode *Bemisia tabaci* (sorte de petite mouche), il devient une préoccupation pour les représentants des organisations professionnelles agricoles d'une zone de production maraîchère du sud-est caractérisée par le développement de la culture de tomate intensive hors-sol (plus de 50 000 t./an, environ 140 producteurs). Constatant que le Maroc, puis l'Espagne, sont touchés gravement par des épidémies de TYLCV, ces représentants font part de leurs préoccupations aux pouvoirs publics. Ils constituent un groupe qu'ils appellent « cellule de veille » et qui a pour premier objectif affiché d'informer les agriculteurs et leurs techniciens des évolutions de la situation sanitaire. Ce groupe comprend des représentants : d'un syndicat local, spécialisé dans le maraîchage ; de la FDSEA ; de la Chambre d'agriculture ; d'un Groupe de Développement Agricole ; enfin, du Service Régional de la Protection des Végétaux.

L'activité de cette cellule est renforcée en 2003, quand sont découverts les premiers foyers de TYLCV dans la zone. Au cours de l'été, de nombreuses exploitations agricoles sont touchées par le virus. Les organisations professionnelles, réunies au sein de la « cellule de veille », décident alors de transformer celle-ci en « groupe professionnel de crise », et de réfléchir à la manière de faire face à ce qui apparaît comme une épidémie de TYLCV. Comme dans le cas *Diabrotica*, il s'agit essentiellement pour elles de mener des réflexions sur l'information technique et sanitaire à faire circuler dans les réseaux de conseil locaux, sur l'évaluation des préjudices financiers liés aux dégâts du virus et sur la négociation et l'indemnisation des mesures de lutte obligatoire pris par les pouvoirs publics⁵.

Confiner par la « crise ». De la fermeture des systèmes d'actions locaux

Au-delà d'une approche naturaliste de la « crise agricole »

Au cours de leurs mobilisations, les organisations professionnelles mènent un travail de définition du problème que représentent les foyers de pathogènes et de délimitation des acteurs pertinents à leur gestion. Ils mettent en avant la nature « agricole » du problème et défendent un cadrage de la présence des pathogènes en termes de « crises agricoles exceptionnelles » qui vise à confiner cette gestion.

Il existe, comme le rappelle C. Gilbert, deux manières d'appréhender les phénomènes de « crise » dans une perspective analytique (Gilbert, 2005). La première consiste – à la suite des travaux de M. Dobry (1986, 1995) – à considérer la « crise » comme un moment de remise en cause des relations et compromis établis entre les acteurs d'un secteur ou d'un système. La seconde consiste à considérer la « crise » comme une modalité de cadrage d'un phénomène. Nous soulignerons dans cette section que, si les acteurs évoqués plus haut utilisent largement le terme de « crise » pour qualifier l'épreuve que constitue le foyer, leur mobilisation vise

⁵ Un arrêté de lutte obligatoire prévoit des mesures de prophylaxie aux abords des serres et dans les serres, notamment l'arrachage, sans indemnisation automatique, de toute parcelle constatée comme contaminée par le TYLCV dans une proportion supérieure à 1 plant pour 1000.

justement à éviter la crise au sens de M. Dobry, c'est-à-dire à éviter que la découverte d'un pathogène ne vienne perturber de manière trop profonde les relations qu'ils ont établies avant l'introduction du pathogène et leur maîtrise de certains enjeux locaux⁶.

Diabrotica, éviter la remise en cause de la maïsiculture

Dans le cas Diabrotica, la mobilisation des organisations professionnelles vise avant tout à défendre les revenus économiques à court et moyen terme des producteurs de maïs. Elles développent un cadrage de « crise » autour du foyer et de ses conséquences qui inscrit la découverte de Diabrotica dans une catégorie de situations demandant des soutiens importants et temporaires pour aider les agriculteurs. En octobre 2003 par exemple, JA adresse à la Chambre d'agriculture un courrier qui souligne son souhait de poursuivre une procédure « *de gestion de crise sanitaire exceptionnelle sur la zone chrysomèle impliquant donc des mesures exceptionnelles, comme ce fut le cas pour la crise ESB* ». Ce cadrage implique la désignation du foyer de pathogène comme étant le problème à traiter, l'assimilation du problème à un événement isolé et localisé, et enfin l'imputation de la responsabilité de la prise en charge de ses conséquences – financières essentiellement – aux pouvoirs publics. Ce cadrage est présenté par les organisations professionnelles comme d'autant plus légitime que les autorités sanitaires affichent une stratégie d'éradication du foyer qui sous-entend la possibilité qu'aucun nouveau foyer ne soit découvert après 2003.

La « crise agricole » n'est pas l'unique cadre de problématisation possible d'un foyer de pathogène. L'analyse de controverses qui émergent localement après la découverte de l'insecte montre en effet que des cadrages alternatifs sont possibles. Ces controverses impliquent des associations engagées dans un travail de mobilisation visant à cadrer le foyer comme une « crise sanitaire et environnementale ». Alors qu'au mois d'août 2003, plusieurs traitements sont réalisés par enjambeurs et hélicoptères sur près de 7000 ha, un collectif composé d'associations de riverains et d'une fédération régionale d'associations environnementales se mobilise pour s'opposer aux épandages. Il organise des réunions d'informations, porte sa contestation dans la presse régionale, lance une pétition pour obtenir l'arrêt des traitements aériens, et demande la mise en place d'une « cellule de réflexion » sur l'avenir des zones touchées par la chrysomèle qui inclurait « *les agriculteurs, les services de l'État, les Associations de Protection de la nature et de l'Environnement, les Apiculteurs, les scientifiques compétents, les Maires concernés, le Conseil Général, le Conseil Régional* » et qui « *réfléchirait sur les stratégies de lutte contre la Chrysomèle, dont les rotations culturales et sur l'avenir de la monoculture du maïs qui a entraîné cette nouvelle catastrophe écologique, après tant d'autres problèmes* » (tribune dans *Fruits et Abeilles*, oct. 2003).

Si, pour certaines associations de ce collectif, il s'agit uniquement de s'opposer aux solutions choisies (épandages de pesticides) pour lutter contre l'insecte, il s'agit plus largement pour les animateurs du mouvement d'ouvrir le périmètre des acteurs invités à participer à la gestion du foyer et de réinscrire le « problème Diabrotica » dans un horizon temporel plus large que celui de la découverte de l'insecte. Ils soulignent que le problème n'est pas tant la présence exceptionnelle du pathogène que la présence de cultures (maïs) qui favorisent son développement. La découverte de l'insecte leur apparaît également comme une fenêtre d'opportunité au travers laquelle il est envisageable de rouvrir d'autres dossiers locaux : « *une bonne occasion de parler des pesticides et du maïs ! Et un petit peu des OGM aussi* »

⁶ Il ne s'agit évidemment pas ici de nier la réalité ou la légitimité de leur perception de la situation comme situation « critique » et « agricole » mais d'en montrer les partis pris et les conséquences dans une perspective stratégique.

(entretien animateur du collectif). Elle est enfin l'occasion pour certains élus locaux de rouvrir un débat concernant la responsabilité de la culture du maïs dans l'existence de coulées de boue dans la région.

Dans ce contexte, l'un des objectifs des organisations professionnelles est d'éviter que ces acteurs extérieurs au monde agricole – associations environnementales, associations de riverains, collectivités locales – ne réussissent à s'imposer comme « parties prenantes » légitimes (Brunet et Houbaert, 2007), ne remettent en cause le cadrage « crise agricole » de celui-ci et n'ouvrent les débats sur la finalité du système de production agricole local. Ces organisations ne vont donc pas répondre à la demande de création d'une « cellule de réflexion » et prennent des mesures afin de rendre les traitements – la saillance qui a initié les oppositions – moins visibles : abandon du recours aux hélicoptères au profit des enjambeurs, information très en amont des dates de traitement. Ces mesures permettent de limiter l'opposition des représentants de riverains membres du collectif associatif et, en l'absence de découverte de nouveaux foyers en 2004 et 2005, celui-ci va progressivement se dissoudre⁷.

TYLCV, garder la maîtrise de l'information sanitaire

On retrouve dans le cas TYLCV la même volonté des organisations professionnelles de ne pas perdre la maîtrise de la définition du « problème TYLCV ». Alors que cette maîtrise, dans le cas Diabrotica, implique un alignement sur la politique d'éradication menée par l'administration sanitaire, elle implique dans ce cas – du fait de désaccord sur les mesures de lutte et, surtout, de leurs indemnités – une mise à l'écart temporaire de l'administration.

Les membres du « groupe professionnel de crise », outre une réflexion sur les mesures de lutte à mettre en place dans les exploitations touchées, s'attellent à deux tâches principales à partir de l'été 2003. D'une part ils demandent aux pouvoirs publics que des aides soient débloquées pour soutenir les nombreuses exploitations touchées par le TYLCV et que des mesures d'indemnisation automatique en cas d'arrachage obligatoire soient prévues. D'autre part, ils organisent le confinement de la circulation de l'information sanitaire quant à la présence et au développement épidémiologique du virus. En l'absence de garanties d'indemnités, les représentants des organisations professionnelles veulent en effet donner la possibilité aux producteurs de gérer seuls les foyers qui pourraient se déclarer sur leurs exploitations. Par ailleurs, ils craignent que la publicisation de la présence locale du TYLCV ait un impact négatif sur la commercialisation de la production, soit parce qu'elle pourrait susciter des inquiétudes quant à la qualité sanitaire des tomates infectées⁸, soit parce qu'elle pourrait susciter des inquiétudes quant à la teneur en résidus de pesticides sur ces tomates (l'utilisation de pesticides étant renforcée pour lutter contre le vecteur). En conséquence, ils s'accordent sur des consignes transmises aux conseillers agricoles locaux visant à contrôler la circulation de l'information sanitaire. Ils leur demandent par exemple de ne pas évoquer la présence du virus publiquement sans l'autorisation de coordinateurs du « groupe de crise ». En conséquence également, le représentant du Service Régional de la Protection des Végétaux, qui participait à la « cellule de veille » n'est plus invité lorsque celle-ci se transforme en « groupe professionnel de crise ». D'une manière générale, les acteurs professionnels locaux

⁷ Sans entrer ici dans le détail, notons que l'affaiblissement de la contestation est aussi liée à un clivage au sein du collectif entre les associations naturalistes, qui soulignent la nocivité des épandages et des cultures de maïs d'une manière générale, et des associations locales de riverains mobilisées avant tout – et de manière moins large – sur la question des conséquences sanitaires de l'épandage de pesticides.

⁸ Une tomate infectée n'est pas nocive pour l'homme en elle-même, mais ils craignent que les consommateurs prennent peur.

cherchent à garder la maîtrise de la gestion du problème et font en sorte que celle-ci n'implique pas d'acteurs externes (médias, associations de consommateurs ou de riverains) aux réseaux habituels de traitement des problèmes agricoles.

Comme dans le cas *Diabrotica*, cette mobilisation professionnelle défend un cadrage « crise agricole » du foyer. La découverte du TYLCV, dans les négociations avec les pouvoirs publics, est elle aussi comparée à la « *crise de l'ESB* » et c'est son caractère exceptionnel qui est mis en avant. Faiblement visible, faiblement publicisée, la découverte du virus et la lutte qu'elle occasionne ne suscitent pas de mobilisations collectives alternatives. Notons cependant que des acteurs qui auraient pu être porteurs d'une autre vision du problème ne sont pas invités aux différentes réunions locales. Par exemple, alors que dans le cadre des entretiens, plusieurs interlocuteurs nous ont fait part de l'incertitude qui entoure le rôle des jardins de particuliers (potagers familiaux possiblement fournis en plants contaminés), la représentation de ces derniers n'est pas envisagée et leur rôle est faiblement discuté au cours des activités du « groupe de crise ».

Déconfiner la « crise » ? La recherche scientifique entre marginalisation et intermédiation

La prise en charge collective des introductions de pathogènes des cultures est marquée, au niveau local, par une dynamique de confinement dont nous pouvons préciser la nature en portant notre attention sur l'action d'acteurs de la recherche scientifique. Ces acteurs sont intéressants à suivre dans la mesure où le travail scientifique est parfois présenté, dans une visée normative, comme une activité qui devrait favoriser les logiques de déconfinement, impliquant l'exploration d'incertitudes, de manières de problématiser le monde, et reposant largement sur la libre circulation de l'information. Dans chacune des situations étudiées, nous avons pu retracer l'intervention de chercheurs et d'ingénieurs de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), un important organisme de recherche qui, longtemps engagé dans la promotion d'une agriculture essentiellement productiviste (Bonneuil *et al.*, 2008), s'est orienté vers des enjeux plus environnementaux et sanitaires (Tétart et Torny, 2008) ces dernières années. Nous allons mettre en évidence les difficultés rencontrées par ces acteurs pour questionner la problématisation des foyers portée par les acteurs agricoles locaux.

Diabrotica : échec d'une mobilisation scientifique

Dans les archives et les entretiens qui ont permis de reconstituer la dynamique de gestion du foyer *Diabrotica*, l'association de scientifiques aux réflexions collectives sur la gestion du foyer est très peu mentionnée. Notre enquête a permis cependant de retracer la mobilisation de scientifiques visant – sans succès – à proposer un cadrage alternatif à celui du foyer comme « crise agricole exceptionnelle ».

En 2003 une ingénieure de l'INRA spécialiste des déterminants de la ponte des insectes, qui suit le développement de *Diabrotica* depuis 1998, entre en contact avec un chercheur spécialiste des pratiques agri-environnementales d'un centre de l'INRA situé à proximité du foyer. Ces deux scientifiques essaient de développer plusieurs actions en lien avec la découverte du foyer. Premièrement, ils élaborent l'ébauche d'un projet de recherche régional qu'ils présentent aux Chambres d'agriculture concernées et à l'Institut technique. Ces chercheurs sont hostiles à des mesures d'éradication qui s'appuient sur l'utilisation de

pesticides et des rotations culturales obligatoires. Ils pensent alors que la stratégie adoptée par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles est à moyen terme vouée à l'échec, notamment parce qu'il y a un risque que l'insecte puisse s'adapter aux rotations prévues dans le plan de lutte (*voir infra*). Ces chercheurs proposent donc de mettre en place des expérimentations qui permettraient d'évaluer les meilleures pratiques agronomiques de lutte contre l'insecte. Deuxièmement, ils interviennent de manière très informelle pour conseiller la fédération d'associations qui anime l'opposition contre les épandages aériens et a saisi l'opportunité du foyer pour développer une critique contre le maïs irrigué. La fédération a en effet contacté les deux scientifiques, qui ont accepté de l'aider à construire son argumentaire scientifique. Pour eux, il s'agit à la fois d'appuyer un discours alternatif sur le développement agricole local et de trouver des relais locaux dans la mise en avant d'incertitudes qu'ils estiment trop peu prises en compte. Par exemple, ce sont les scientifiques qui ont suggéré au collectif de demander la mise en place d'une « cellule de réflexion » locale sur le foyer plus ouverte. Cependant, ces actions n'aboutissent pas. Le projet de recherche présenté aux organisations professionnelles et aux collectivités locales n'a aucune suite, la mobilisation associative – comme nous l'avons souligné – s'essoufflera assez rapidement, et la « cellule de réflexion élargie » qu'elle a appelée de ses vœux ne verra pas le jour. Pour comprendre pourquoi cette mobilisation des chercheurs a peu d'effets, il faut prendre en compte à la fois la réaction des organisations agricoles professionnelles et le positionnement des acteurs de la recherche dans l'appareil de développement local.

D'une part, le cadrage « crise agricole exceptionnelle » et l'alignement sur la politique administrative que défendent les acteurs professionnels locaux ne nécessite pas le développement de programmes d'expérimentation ou de recherche importants. L'enjeu est d'obtenir des indemnités dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'éradication, non d'explorer des incertitudes qui ne seraient pas prises en compte par ce plan. À l'inverse, les recherches proposées par les chercheurs de l'INRA s'inscrivent dans une perspective d'installation potentielle de l'insecte au territoire et d'échec de la politique d'éradication. L'opposition des perspectives est visible par exemple au travers l'analyse du positionnement des acteurs vis-à-vis de l'hypothèse de l'adaptation de l'insecte aux rotations : alors que les propositions des scientifiques visent à évaluer et préparer la possibilité de cette adaptation qui rendrait potentiellement inefficace les rotations obligatoires, les responsables professionnels agissent afin d'empêcher que cette hypothèse acquière trop de publicité dans la mesure où elle pourrait créer de la confusion chez les agriculteurs et fragiliser leur enrôlement dans le respect du plan d'éradication. Précisons que notre propos n'est pas ici d'interpréter ce positionnement comme le résultat d'un raisonnement conscient d'instrumentalisation des données scientifiques mais de montrer que l'hypothèse étant très incertaine et faisant l'objet de controverses scientifiques⁹, sa prise en compte devient optionnelle pour les acteurs.

D'autre part, la mobilisation des chercheurs de l'INRA ne peut s'appuyer sur une implantation forte préalable dans l'appareil de développement local. Le centre INRA situé près du foyer, auquel est rattaché l'un des chercheurs mobilisé, a mené jusque dans les années 1980 des recherches sur le maïs. Cependant, cette thématique a été mise au second plan depuis, et des recherches sur la vigne et sur les pratiques agro-environnementales ont été privilégiées. Dans ce cadre, l'INRA a notamment développé des travaux qui ont débouché sur la mise au point d'outils pointant des effets négatifs de la monoculture de maïs irrigué. Cette réorientation a favorisé un éloignement avec la Chambre d'agriculture et les organisations

⁹ C'est au début des années 1990 aux États-Unis qu'émerge l'hypothèse d'existence d'un « variant » de l'insecte qui s'adapterait à d'autres cultures que le maïs. Au moment du foyer l'hypothèse reste controversée et sa validité sur le territoire français encore plus incertaine.

professionnelles locales, dominées par les maïsiculteurs. L'INRA ne joue plus de rôle dans les réseaux de conseil technique et économique de la maïsiculture, qui sont principalement animés par les techniciens de l'Institut technique, de la Chambre d'agriculture et des Organismes stockeurs. Lorsque le foyer est découvert, les responsables professionnels n'ont donc pas d'interlocuteurs de recherche locaux avec lesquels ils auraient l'habitude de travailler, vers qui ils pourraient se tourner. Ce point prend toute son importance lorsqu'il est mis en perspective avec ce que nous observons dans la seconde situation étudiée, dans laquelle une certaine proximité entre organisation de recherche et organisations professionnelles transforme les possibilités de mobilisation d'acteurs scientifiques.

TYLCV : des chercheurs en intermédiaires

Organisation traversée par une tension constitutive entre activité de recherche et activité de développement, l'INRA s'appuie sur un ensemble d'Unités expérimentales (UExp) qui remplissent trois missions principales : appui logistique aux laboratoires, intervention dans l'organisation de procédures d'homologations, enfin lieu d'échange entre les chercheurs et les milieux professionnels. Dans la zone du foyer de TYLCV, une UExp a été créée qui a, depuis les années 1970, établi des collaborations étroites avec la Chambre d'agriculture et a été une structure centrale de promotion et d'appui au développement des cultures sous abri dans la zone. En 2003, ces activités sont toujours réalisées en lien fort avec les acteurs du développement local. Ainsi, pour la réalisation des activités d'expérimentation, l'UExp est en relations avec les ingénieurs et techniciens des organismes locaux (Chambre d'agriculture, Stations professionnelles, Organisations de Producteurs) et avec ceux de la filière maraîchage nationale :

Les liens sont relativement serrés. C'est un milieu très fermé. L'INRA pour nous c'est [l'UExp]. On a très peu de contacts avec [d'autres centres INRA].(Technicien d'organisation de producteurs)

Les liens sont renforcés par le fait que plusieurs des personnes qui travaillent sur l'UExp ont travaillé auparavant dans leur carrière pour des organismes de développement agricoles de la région.

Conformément à son positionnement dans l'appareil de développement agricole local, l'Unité INRA s'implique dans des activités de conseil technique direct aux producteurs suite aux premières mobilisations professionnelles des années 2000 et au moment de la gestion du foyer de 2003. Ainsi, certains de ses membres sont invités au sein de la « cellule de veille » au moment de sa création et participent à ce titre aux réflexions engagées quant au calcul des surcoûts liés à l'apparition du virus ou quant aux méthodes de lutte envisageables. Cependant, la participation à la gestion de la « crise » ne se limite pas à un appui « technique ». L'UExp est également à l'initiative de propositions qui visent à favoriser la collaboration entre les organisations professionnelles et les pouvoirs publics qui, rappelons-le, ne s'accordent pas sur la gestion de la « crise ». Elle est notamment à l'initiative de plusieurs des rencontres de concertation sur les indemnités et les mesures de lutte entre les représentants des organisations professionnelles locales et l'administration (été 2003, printemps 2004). Elle informe également les pouvoirs publics de l'évolution de la situation sanitaire tout en préservant l'anonymat des exploitations touchées (Prete, 2008). De telles actions renvoient à un domaine que les acteurs eux-mêmes définissent comme le domaine « politique », par opposition au domaine « scientifique » ou « technique ». Leur réalisation s'inscrit dans l'objectif de favoriser la rencontre entre différents mondes sociaux, de favoriser leur

collaboration et de tenter de dépasser un certain nombre de désaccords constituant des blocages de l'action collective. En ce sens, l'UExp construit un positionnement comme « organisation-frontière » (Cash, 2001).

Ce positionnement n'est pas sans limites. En effet, si elle veut agir dans le sens d'une gestion collective et transparente de la situation sanitaire locale, l'UExp ne peut, au risque de perdre son image de neutralité et son insertion dans le monde professionnel, se montrer trop radicale. Ses actions se font essentiellement sous le mode de la proposition modérée. Par exemple, alors que certains membres de l'Uexp analysent personnellement le foyer comme révélateur de la fragilité d'un modèle d'organisation productif industriel qui favorise la circulation et le maintien des pathogènes, leurs propositions s'inscrivent essentiellement dans le cadrage professionnel qui met plutôt en avant le manque d'indemnisations et l'inadaptation marginale des équipements de production (par ex., la nécessité d'ajouter des filets anti-insectes aux serres chauffées).

Le caractère structurellement conservateur du positionnement de l'Unité est d'autant plus marqué qu'elle fait face, au moment où le foyer est découvert, à un affaiblissement progressif de son ancrage dans les réseaux techniques locaux lié à la fois à une montée en puissance du conseil technique privé dans la zone de production¹⁰ et au choix qu'elle a fait de développer des expérimentations orientées vers la protection de l'environnement au début des années 2000.

À une époque, c'était beaucoup plus facile [le contact avec les producteurs] (...). [L'UExp] produisait des résultats pour améliorer le rendement, ça attirait beaucoup de gens. (Ingénieur Uexp)

Dans ce contexte, le foyer constitue un espace de mobilisation au cours duquel l'UExp cherche à se réaffirmer comme acteur incontournable du système de développement local : sa mobilisation permet l'organisation de réunions « politiques » et « techniques », l'adoption de mesures de luttes individuelles, mais ne remet pas en cause la construction du foyer comme « crise sanitaire agricole exceptionnelle » et sa gestion confinée par les organisations professionnelles.

Conclusion

Dans le temps court du foyer, les réflexions politiques, techniques et économiques se font de manière privilégiée dans les groupes restreints familiaux constitués des représentants syndicaux, de Chambres d'agricultures, d'organisations de producteurs ou d'Instituts techniques. Orientés vers la gestion immédiate des conséquences des introductions de pathogènes, ces groupes restreints ont un traitement rapide des problèmes et un horizon d'exploration des solutions assez limité. L'action de ces groupes est également marquée par le souci des acteurs qui les composent de limiter les conséquences de l'épreuve du foyer sur le système d'acteurs locaux. Il s'agit de faire en sorte que cette épreuve n'entraîne pas une perturbation des « collusions stabilisées » (Dobry, 1995) de ce système, n'implique pas la prise en compte du point de vue d'acteurs faiblement intégrés à l'appareil de développement agricole et la remise en cause d'un modèle de production agricole. La faible ouverture du monde agricole à des logiques externes apparaît certainement d'autant plus clairement dans les cas ici présentés qu'ils concernent des systèmes d'action locaux très attachés à un modèle

¹⁰ Pour une mise en perspective de ce processus de privatisation au niveau européen, voir Labarthe (2006).

d'agriculture productiviste. Il s'agit, par exemple, d'éviter que l'introduction de *Diabrotica* amène à la remise en cause du maïs irrigué ou que l'introduction du TYLCV ouvre le débat sur la durabilité économique et écologique d'un dispositif de production maraîcher industriel. La faible ouverture du monde agricole peut être vue comme nécessaire à l'action collective¹¹. Elle facilite par exemple la coordination des mesures de lutte entre les acteurs agricoles dans le court terme. Ces mécanismes ne favorisent cependant ni la prise en compte large des incertitudes entourant l'introduction de pathogènes, ni la mise en débat des choix techniques et économiques qui encadrent leur gestion et orientent l'évolution des territoires agricoles.

Par rapport à ces enjeux, nous avons insisté sur le rôle relativement marginal joué par des acteurs scientifiques dans les mobilisations entourant l'introduction de pathogènes. Nous avons ainsi montré dans un cas (*Diabrotica*) comment des chercheurs peu engagés dans des réseaux professionnels locaux peuvent avoir un positionnement relativement libre vis-à-vis des prises de position des organisations professionnelles et de l'administration relatives au foyer. Cependant, les conditions de cette liberté les marginalisent comme « parties prenantes » légitimes. Inversement, nous avons montré dans un autre cas (TYLCV), que l'insertion de scientifiques dans des réseaux locaux leur permet de participer aux réflexions techniques et d'agir comme intermédiaires, c'est-à-dire comme facilitateur de négociations entre mondes sociaux. En même temps, cette insertion favorise des positionnements conservateurs et rend plus difficile l'élaboration de cadrages alternatifs du foyer. On retrouve ici un paradoxe décrit par C. Henke (2000 ; 2006) à partir d'une analyse de services de développement agricole américain. Il montre comment ceux-ci, pris entre la volonté d'être des vecteurs locaux de « modernisation écologique » (Mol, 1996) et la nécessité pour cela de développer des liens étroits avec des organisations professionnelles locales, doivent privilégier des prises de position moyennes et progressives. Toute la difficulté pour des organisations scientifiques qui, comme l'INRA, souhaiteraient limiter l'effet de la dynamique de confinement – que ce soit dans une perspective d'efficacité des dispositifs de précaution ou dans une perspective normative d'ouverture des forums hybrides (Callon *et al.*, 2001) – est alors d'arriver à porter localement des problématisations alternatives des « crises », sans être marginalisées pour autant.

Références

Akrich, M., 1989. La construction d'un système technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques, *Anthropologie et sociétés*, 13(2), 31-54.

Altieri, M. A., Nicholls, C. I., 2001. Ecological Impacts of Modern Agriculture in the United States and Latin America. in O. Solbrig, R. L. Paarlberg, F. Di Castri (dir.), *Globalization and the Rural Environment*, Harvard University Press, 121-135.

Anderson, P. K., Cunningham, A. A. et al. 2004. Emerging infectious diseases of plants: pathogen pollution, climate change and agrotechnology drivers, *Trends in Ecology and Evolution*, 19(10), 535-544.

¹¹ Les travaux qui, en France, permettent d'analyser les mobilisations autour d'événements zoonosaires ou phytosanitaires dans d'autres espaces productifs sont peu nombreux. Des recherches sur l'ESB ovine soulignent, comme nos travaux, l'importance des négociations locales entre acteurs agricoles et administration sanitaire autour des mesures collectives de lutte (Granjou, 2007).

- Barbier, M.**, 2003. Une interprétation de la constitution de l'ESB comme problème public européen, *Revue internationale de politique comparée*, 10(2), 233-246.
- Bonneuil, C., G. Denis, et Mayaud, J.L.**, (dir.). 2008. *Sciences, chercheurs et agriculture : pour une histoire de la recherche agronomique*, Paris, INRA.
- Borraz, O.**, 2008. *Les politiques du risque*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Brunet, S., Houbaert P.**, 2007. Involving Stakeholders: The Belgian Fowl Pest Crisis, *Journal of Risk Research*, 10(5), 643-660.
- Callon, M., Lascoumes P., Barthe, Y.**, 2001. *Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- Cash, D. W.**, 2001. "In order to aid in diffusing useful and practical information" : Agricultural extension and boundary organizations, *Science, Technology and Human values*, 26(4), 431-453.
- Castonguay, S.**, 2005. Biorégionalisme, commerce agricole et propagation des insectes nuisibles et des maladies végétales: les conventions internationales phytopathologiques, 1878-1929, *Ruralia*, (16-17), 137-152.
- Cerf, M., Lenoir D.**, 1987. *Le Développement agricole en France*, Paris, PUF.
- Crozier, M., Friedberg, E.**, 1977. *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil.
- Dobry, M.**, 1986. *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP.
- Dobry, M.**, 1995. *Réflexions à partir d'une analyse sociologique des crises politiques*. Séminaire du Programme risques collectifs et situations de crise, IHESI, CNRS.
- Fourche, R.**, 2005. *Contribution à l'histoire de la protection phytosanitaire dans l'agriculture française, 1880-1970*, Thèse en Histoire de l'Université Lyon 2.
- Friedberg, E.**, 1993. *Le Pouvoir et la Règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil.
- Gilbert, C.**, 2005. L'analyse des crises: entre normalisation et évitement in Borraz, O., Gilbert C., Joly, P-B, *Risques, crises et incertitudes: pour une analyse critique*, Grenoble, CNRS-Publications de la MSH-Alpes, 3, 175-223.
- Gilbert, C., Henry, E.**, 2009. *Comment se construisent les problèmes de santé publique ?*, Paris, La Découverte.
- Granjou, C.**, 2007. Quand la précaution se fait discrète. L'État et les professionnels dans la co-production d'une politique sanitaire, *Politix*, 135-156.
- Henke, C. H.**, 2000. Making a place for science: the field trial, *Social Studies of Science*, 30(4), 483-511.

Henke, C. H., 2006. Changing ecologies. Science and Environmental Politics in Agriculture, in Frickel S., Moore, K., *The New Political Sociology of Science. Institutions, Networks, and Power*, Madison, The University of Wisconsin Press.

Labarthe, P., 2006. *La privatisation du conseil technique agricole en question. Evolutions institutionnelles et performances des services de conseil dans trois pays européens (Allemagne, France, Pays-Bas)*. Thèse en Sciences économiques de l'Université de Marne-la-Vallée.

MacLeod, A., Pautasso, M. et al. 2010). Evolution of the international regulation of plant pests and challenges for future plant health, *Food Security*, 2, 49-70.

Mol, A. P. J., 1996. Ecological modernisation and institutional reflexivity: environmental reform in the late modern age, *Environmental Politics*, 5(2), 302-323.

Pimentel, D., Zuniga, R., Morison, D., 2005. Update on the environmental and economic costs associated with alien invasive species in the United States, *Ecological Economics*, 52(3), 273-288.

Prete, G., 2008. Surveiller en éradiquant: l'importance des « médiateurs de la surveillance » et des réseaux informels dans la surveillance des risques sanitaires et environnementaux, *Sociologie du travail*, 50(4), 489-504.

Tétart, G., Torny, D., 2009. “Ça tue parfois mais ça n'est pas dangereux”. Mobilisation scientifique et institutionnelle autour d'un pathogène émergent, *Bacillus Cereus*, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3(1), 73-102.

Waage, J., Mumford, J., 2008. Agricultural biosecurity, *Philos Trans R Soc Lond B*, 363, 863-876.